

La santé de la population en Guadeloupe

Thème

- Thématique : Politique de santé et gouvernance du système de santé : evolution des objectifs de santé

Modalités pédagogiques

- Collectivement : mobiliser les notions de premières relatives à la santé selon l'OMS, aux indicateurs de santé et indicateurs sociaux aux déterminants.
- Par groupe : ou individuellement : réaliser l'exercice type bac.

Capacités exigibles/ Compétences

- Compétences : questionner la relation entre les déterminants et les réponses politiques.
- Recueillir, traiter et analyser un ensemble de données pour caractériser une population quant à sa santé ou a cohésion sociale.
- Montrer que la politique de santé vise à agir sur les déterminants de santé.

Objectifs

- S'assurer la pertinence et de la fiabilité des données chiffrées Structurer une réponse : suivant les trois dimensions de la santé, suivant le type de déterminants.
- Comprendre l'intérêt de connaître des déterminants de santé pour adapter les réponses

Notions Savoirs associés

- santé, santé globale, santé collective,
- indicateurs, producteur de données épidémiologie, inégalités, disparités
- facteur de risque, déterminants, déterminants sociaux, déterminants environnementaux
- politique de santé.

Durée

- 3 heures

Date : décembre 2022

Établissement : Lycée Schwilgué Sélestat - EB

DÉVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

La santé de la population en Guadeloupe

L'enquête européenne constate une santé perçue comme plus dégradée dans les DROM que dans l'Hexagone : « Si 8% de la population en métropole âgées de 15 ans ou plus se déclare en « mauvais » ou « très mauvais » état de santé, c'est le cas de 14% de la population en Guadeloupe, Martinique et Guyane, de 11% à La Réunion et de 21% à Mayotte en calant la structure par âge sur celle de la métropole ».

ULYSSE Eline, Une santé perçue plus dégradée dans les départements et régions d'Outre-mer, [en ligne], Disponible sur outremers360.com (consulté le 9 novembre 2022).

QUESTION 1 : Caractériser l'état de santé de la population de Guadeloupe.

QUESTION 2 : Montrer que le programme national nutrition santé 2019-2023 – Volet Outre-Mer vise à agir sur les déterminants de la santé de la population en Guadeloupe.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Trois Guadeloupéens sur 10 ont renoncé ou retardé des soins en 2019

Insee, *Analyses Guadeloupe n° 50*, Septembre 2021. Disponible sur insee.fr (consulté le 9 novembre 2022).

ANNEXE 2 : Le programme national nutrition santé 2019-2023.

Ministère de la santé et de la prévention, *Programme national nutrition santé 4-Volet Outre-Mer*. Disponible sur https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_om_bilan_maj_septembre_2022.pdf (consulté le 5 décembre 2022).

L'enquête santé européenne est une enquête sur la santé réalisée tous les 6 ans dans les 28 pays de l'Union européenne. Elle a été menée pour la première fois dans l'ensemble des départements d'outre-mer simultanément à celle menée en France métropolitaine. Elle permet, en France et en Europe, de construire des indicateurs sur la santé visant à comparer les pays entre eux et à suivre les évolutions de chacun.

En Guadeloupe, en 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, 58 % des habitants de 15 ans ou plus se déclarent en bonne ou très bonne santé. Cette proportion est similaire à celle de la Martinique (55 %) mais inférieure à celle de la métropole (71 %). [...]

Plus de la moitié des Guadeloupéens en surpoids ou obèses

En 2019, le surpoids et l'obésité affectent particulièrement les populations antillaises : 52 % des Guadeloupéens et 53 % des Martiniquais, soit davantage que les habitants de France métropolitaine (47 %). L'obésité touche un Guadeloupéen sur cinq (14 % en France métropolitaine). Elle progresse depuis 2014 (+ 3 points), pour les hommes comme pour les femmes. La progression entre 2014 et 2019 est particulièrement forte chez les 31-45 ans (+ 7 points). Contrairement à la France métropolitaine, les femmes de Guadeloupe sont beaucoup plus touchées que les hommes, 23 % contre 14 %. L'obésité concerne 20 % des personnes de 30 ans à 75 ans et 10 % des moins de 15 ans et 29 ans. Elle est à l'origine des deux autres pathologies répandues en Guadeloupe : l'hypertension artérielle et le diabète. Ainsi, 41 % des personnes obèses souffrent d'hypertension artérielle, contre 17 % des personnes sans surpoids. [...]

Part de la population guadeloupéenne déclarant des facteurs aggravant les symptômes de la Covid 19

Facteur de risque	Part de la population (en %)
Hypertension artérielle	25,0
65 ans et plus	24,4
Obésité	18,9
Diabète	12,8
Asthme	7,8
Bronchites	3,7
Problèmes rénaux	3,5
AVC	2,1
Maladie coronarienne	1,7
Infarctus	0,7
Drépanocytose	0,4
3 ^e trimestre grossesse	0,4
Cirrhose	0,3
VIH	0,3

Lecture : 25,0 % de la population Guadeloupéenne souffre d'hypertension artérielle.

Champs : Population de 15 ans ou plus en Guadeloupe.

Source : Drees-Insee, Enquête Santé Dom, EHIS, 2019, ARS littérature médicale

Le dépistage ; un enjeu majeur de santé publique

L'obésité peut causer d'autres maladies, d'où l'importance des dépistages. Le dépistage de l'hypertension et du cholestérol est largement pratiqué en Guadeloupe (91 % des 15 ans ou plus ont vérifié leur tension et 73 % ont mesuré leur taux de cholestérol depuis moins de deux ans). Sujet de santé publique, un centre spécialisé de l'obésité existe au CHU de Pointe-à-Pitre. Par ailleurs, le vieillissement de la population et le surpoids favorisent, entre autres, l'apparition de certains cancers. En Guadeloupe, les cancers les plus répandus sont le cancer de la prostate pour les hommes, celui du sein pour les femmes, et le cancer colorectal pour les hommes et les femmes. En 2019, 12 % des femmes de 55 à 74 ans n'ont jamais réalisé de frottis cervico-utérin (FCU) et seules 64 % d'entre elles en ont réalisé un durant les trois dernières années (recommandation de la Haute Autorité de Santé). Cette proportion augmente à 84 % chez les femmes âgées de 30 à 54 ans. Pour dépister le cancer du sein, 64 %

des femmes de 55 à 74 ans ont pratiqué une mammographie au cours des deux dernières années (mais 8,9 % n'en ont jamais réalisé). Enfin, 32 % des Guadeloupéens de plus de 55 ans n'ont jamais fait de dépistage de cancer colorectal, par recherche de sang occultes dans les selles ou par coloscopie.

Une consommation insuffisante de fruits et de légumes

Le surpoids et l'obésité s'expliquent en partie par l'alimentation. En 2019, la consommation quotidienne de fruits en Guadeloupe est inférieure à celle observée en France métropolitaine (45 % contre 59 % en France métropolitaine et 39 % en Martinique).

Indicateurs de l'alimentation et l'activité physique (en %)

Indicateur	Guadeloupe	France métropolitaine
Au moins 1 trajet à pied de 10 min ou plus par semaine	57	82
Au moins 1 trajet à vélo de 10 min ou plus par semaine	7	15
Au moins 30 min de marche ou vélo par jour (OMS)	18	32
Sport en semaine	30	45
Au moins 10 min de sport par semaine	21	27
Temps passé assis ou allongé, sans dormir	292	328
Excès de sédentarité (420 minutes, OMS)	24	31
Consommation quotidienne de fruits	44	59
Consommation quotidienne de légumes	38	62
Au moins 5 portions de fruits ou légumes par jour (OMS)	15	19
Aucun fruit ou légume	45	25
Consommation quotidienne de boissons industrielles sucrées	12	9,6

Lecture : 44 % des Guadeloupéens de 15 ans et plus consomment quotidiennement des fruits

Champs : Population de 15 ans ou plus en Guadeloupe

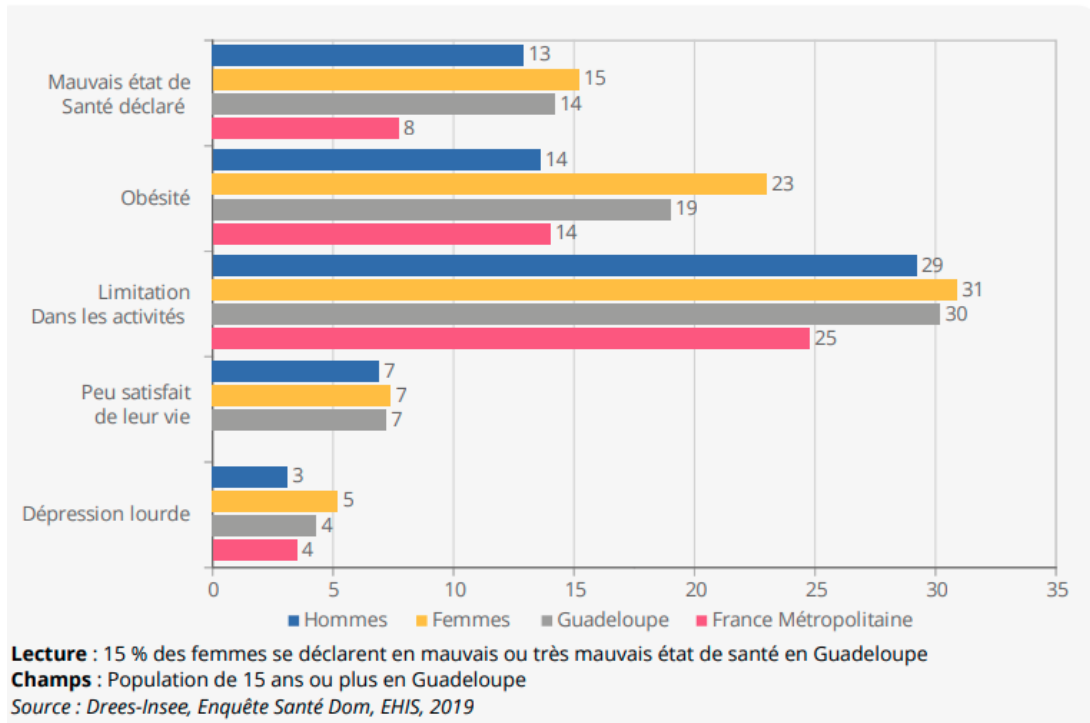
Source : Drees-Insee, Enquête Santé Dom, EHIS, 2019, ARS

[...] Le pouvoir d'achat a un impact non négligeable sur les pratiques alimentaires. Les contraintes budgétaires des ménages défavorisés les conduisent à privilégier le coût avant les qualités nutritionnelles des aliments. Les ménages des milieux favorisés, en revanche, considèrent le rapport entre alimentation et santé plutôt dans une optique préventive. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'activité physique est très bénéfique pour la santé, aussi bien mentale que physique. Elle permet de lutter contre les maladies cardiovasculaires, le surpoids ou le diabète. Ainsi, l'OMS préconise au moins trente minutes de sport quotidien, comme la marche ou le vélo. En 2019, seuls 18 % des Guadeloupéens (et 17 % des Martiniquais) effectuent au moins trente minutes de sport quotidien, comme la marche ou le vélo. En France métropolitaine, cette proportion est de 31%. De plus, seuls 57 % des Antillais de 15 ans ou plus effectuent au moins un trajet à pied de dix minutes ou plus par semaine, contre 81 % en France métropolitaine. Enfin, si le vélo est un sport très plébiscité en Guadeloupe, seule 7 % de la population réalise au moins un trajet à vélo de dix minutes ou plus par semaine, contre 15 % en métropole (et 4 % en Martinique). L'absence des trottoirs et de pistes cyclables, le climat et parfois l'absence de douche dans les entreprises ne favorisent pas l'activité physique. La voiture reste le mode déplacement privilégié des Guadeloupéens. [...]

Trois Guadeloupéens sur 10 ont renoncé à au moins un soin médical

Une très large majorité de la population guadeloupéenne de 15 ans ou plus a eu recours à des soins médicaux en 2019 (91 %). Néanmoins, 28% d'entre eux ont dû retarder et parfois même renoncer au moins une fois à un soin médical, pour raisons suivantes : délais d'attente trop longs, coûts trop élevés, problèmes de transport ou simplement absence de spécialistes. Il est fréquent qu'une personne reporte ou renonce à un soin pour plusieurs causes. [...]

Indicateurs des problèmes de santé de la population en Guadeloupe et en France métropolitaine (en %)



Insee, *Analyses Guadeloupe n° 50*, Septembre 2021. Disponible sur [insee.fr](https://www.insee.fr) (consulté le 9 novembre 2022).

LE PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ 2019-2023

Le Programme national nutrition santé 2019-2023 (PNNS 4) a été lancé par la ministre des Solidarités et de la santé le 20 septembre 2019. Il a pour objectif général d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population, en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs, la nutrition, au sens de l'alimentation et de l'activité physique. Son objectif transversal de réduction des inégalités sociales de santé dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique sous-tend toute action déployée par le PNNS [...]. Le PNNS 4 s'applique à tous, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il prévoit néanmoins un volet complémentaire « Outre-mer » qui a pour objectif de prendre en compte les spécificités territoriales des territoires ultramarins.

Spécificités ultramarines

Les inégalités sociales en nutrition dans ces territoires sont plus fortes que dans l'Hexagone. En effet, le rapport de 2020 de l'IRD montre que:

- L'état nutritionnel y est plus défavorable que dans l'Hexagone, avec une prévalence des maladies chroniques (obésité, hypertension, diabète) supérieure à la moyenne nationale¹.
- Il existe de fortes inégalités sociales de nutrition, qui sont plus importantes que dans l'Hexagone. Les différences de prévalences entre la catégorie socioéconomique la plus basse et la catégorie la plus haute atteignent 20 points pour l'obésité et pour l'hypertension dans tous les départements et régions d'Outre-mer et entre 10 et 20 points pour le diabète.
- Les disparités selon le statut socioéconomique sont par ailleurs doublées d'inégalités de genre, les femmes étant les plus touchées avec les disparités les plus fortes sur les 5 territoires.
- On observe dans les territoires ultramarins une surconsommation de produits gras et sucrés et une consommation de fruits et légumes et produits laitiers inférieure aux recommandations des autorités de santé (faibles apports en fibres et calcium).

Ces constats sont à mettre en regard de la situation globale des territoires ultramarins et de leur population qui se caractérise par une forte, voire très forte, exposition aux phénomènes de précarité avec des conditions sociales généralement plus défavorables que dans l'Hexagone² : l'autosuffisance alimentaire³ est déficitaire et l'importation d'une partie des produits se fait à un coût élevé, jusqu'à 50 % plus élevé qu'en métropole. L'aide alimentaire constitue une part significative des actions sociales. Les conséquences liées à la gestion de la crise sanitaire (confinement, fermeture des cantines scolaires) ont aggravé la précarité alimentaire des familles en situation de vulnérabilité économique.

Ce volet Outre-mer du PNNS a été co-construit avec les territoires d'Outre-mer en lien avec les acteurs locaux et intègre des priorités spécifiques à chaque territoire. Les actions qu'il contient sont évolutives et auront vocation à s'intégrer et à se poursuivre dans la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) introduite par la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets du 21 août 2021. La SNANC entrera en vigueur en juillet 2023

1 Mayotte : surcharge pondérale la plus élevée; La Réunion : plus de 10 % de diabétiques soit le double de la moyenne nationale.

2 Difficultés de logements (insalubres ou surpeuplés), taux de chômage surtout chez les jeunes et taux de pauvreté plus élevés : selon l'INSEE, le taux de pauvreté en Outre-mer calculé par rapport au seuil de pauvreté métropolitain s'élève pour 2017 en %: Guadeloupe 34, Martinique 29, Guyane 53, La Réunion 38, Mayotte 77, France métropolitaine 14.

3. Capacité de satisfaire tous les besoins alimentaires d'une population par la seule production nationale

Les actions spécifiques phares par territoire Guadeloupe

AXE 1 : FAVORISER L'ACCÈS DURABLE DES PUBLICS PRÉCAIRES À UNE ALIMENTATION FAVORABLE À LA SANTÉ

Action 1 : Développer les épiceries sociales promotrices de santé

D'après l'INSEE, le taux de pauvreté en Guadeloupe est plus de deux fois supérieur au taux de la Métropole (34% de la population contre 14% de la population dans l'Hexagone). De même le chômage est bien supérieur à celui de l'Hexagone avec 21 % en Guadeloupe contre 7,9 % en métropole. Devant cette misère, le secteur de l'aide alimentaire tient une place importante et connaît une demande croissante. L'action de la présente fiche se propose de prendre en compte cette spécificité socio-économique pour mieux décliner les recommandations du PNNS 4 auprès des publics fragiles. Les taux de surpoids et d'obésité de ce territoire appellent une politique nutritionnelle adaptée. [...]

L'action comprend plusieurs volets :

- Former les bénévoles de l'aide alimentaire sur le PNNS, et la nutrition (Nutri-Score, recommandations PNNS, etc ...),
 - Repérer les bénéficiaires ayant des besoins en nutrition,
 - Financer l'intervention de diététiciens pour éclairer les choix alimentaires des bénéficiaires,
 - Financer des professeurs en activité physique adaptée pour lutter contre la sédentarité et promouvoir l'activité physique auprès des bénéficiaires,
- [...]

Action 2 : « Défi culinaire : Manger mieux, c'est pas plus cher ! »

Des événements à vocation ludique et pédagogique doivent être encouragés : la démonstration que manger bien ne coûte pas cher et qu'une bonne alimentation est à la portée de tous, même des plus démunis, est nécessaire.

L'action porte sur un événement déjà organisé par le passé, ayant recueilli un fort succès et eu une grande portée dans l'opinion, encadrée par des professionnels de l'alimentation (culinaire et nutrition). Cette action cible des personnes en situation de précarité et se double d'une action d'éducation à la santé par l'intervention d'une diététicienne nutritionniste. Elle permet la participation d'établissements d'hébergement accueillant du public à la rue.

[...]

Action 4 : « Manger, Bouger » en cité éducative de Pointe-à-Pitre

L'objectif est de mener des actions d'éducation à l'alimentation pour aider les enfants à découvrir les richesses de l'alimentation saine et leur importance sur la santé. Les taux de surpoids et d'obésité de notre territoire appelle une politique nutritionnelle adaptée dès le plus jeune âge.

Les cités éducatives sont un dispositif de coordination des politiques publiques à l'endroit des élèves les plus démunis. Elles offrent donc l'opportunité d'y décliner la politique nutritionnelle au bénéfice des enfants des quartiers prioritaires.

[...]

Action 5 : Détecter et prendre en charge le surpoids ou l'obésité au collège [...]

Il s'agit d'une action d'envergure (tous les collèges de Guadeloupe sont inclus) de détection et de prise en charge du surpoids et de l'obésité pour les enfants issus de ménages défavorisés.

L'action comprend :

- Achat de matériel pour la réalisation du programme (réutilisable) tel que balances médicales, toises, ...
 - Repérage, sélection et formation de 33 intervenants (psychologues, professionnels de l'activité physique adaptée, diététiciens) au programme et outils
 - Constitution des malles d'intervention
- [...]

AXE 2 : AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE ET PHYSIQUE POUR LE RENDRE PLUS FAVORABLE À LA SANTÉ

Action 6 : Animer et promouvoir les dispositifs des parcours de santé sportifs sécurisés

Les chiffres du surpoids et de l'obésité en Guadeloupe sont bien supérieurs aux chiffres de l'Hexagone. Ces chiffres entraînent une forte prévalence des maladies métaboliques qui sont la conséquence de mauvaises habitudes nutritionnelles et plus particulièrement de la sédentarité. Le territoire de la Guadeloupe accuse un déficit important d'infrastructures destinées à l'activité physique et sportive. La lutte contre la sédentarité et l'incitation à l'activité physique appelle la construction d'un environnement favorable à la santé. Cet environnement comprend non seulement des installations d'activité physique et sportive mais aussi favorable aux mobilités douces. L'installation par le Conseil régional de 36 parcours sportifs sécurisés de santé participe de cette politique, et améliore notre environnement en le rendant favorable à la santé.

[...]

Action 8 : Promouvoir les aliments sains issus de l'agriculture traditionnelle locale

[...] L'éducation à la santé est primordiale pour promouvoir l'alimentation saine et valoriser la production agricole locale, comme le demandent le plan national alimentation nutrition (PNA et PNNS). Cette action se propose concilier ces deux objectifs en associant l'action publique de la DRAAF, de la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe et de l'ARS, afin de promouvoir l'alimentation saine produite localement, dans le cadre ou non des projets alimentaires territoriaux développés par la DRAAF Guadeloupe en lien avec les collectivités

Ministère de la santé et de la prévention, Programme national nutrition santé 4 – Volet Outre-Mer. Disponible sur https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_om_bilan_mai_septembre_2022.pdf (consulté le 5 décembre 2022).